



LE FURET

Carnivore de la famille des mustélidés (famille qui comprend également le putois, la belette, le vison...)

Le furet est un animal DOMESTIQUE (domestiqué vers 1300 av JC par les égyptiens).

Les Caractéristiques

Longévité :

6-8 ans en moyenne.

Morphologie :

Corps très allongé, extrêmement souple

Petites pattes munies de griffes non rétractiles (moins « pointues » que celles du chat)

Tête triangulaire avec un museau fin

Petites oreilles contenant un cérumen brunâtre

Nombre de mamelles variable : généralement 8 mamelles.

Peau :

- très épaisse

- dépourvue de glandes sudoripares donc pas de possibilités de régulation de la chaleur corporelle : le furet supporte mal la chaleur

- nombreuses glandes sébacées : rend la peau grasse et est responsable de l'odeur forte surtout pendant la période de reproduction (intervention des hormones sexuelles). La stérilisation permet de diminuer l'odeur.

Présence de sacs anaux de part et d'autre de l'anus : la vidange des sacs se réalise lorsque l'animal a peur ou qu'il se sent agressé. L'ablation des sacs anaux est maintenant interdite (excepté pour des raisons médicales) et ne permet pas de diminuer l'odeur du furet.

L'habitat

- En appartement :

Cage à plusieurs étages munie de plusieurs « cachettes » : tunnels, manches de vêtements...

Bac à litière : les furets font leurs besoins dans un coin mais il est très difficile de leur apprendre la « propreté » (à la différence des chats).

Choix des jouets : il faut faire très attention aux jouets laissés à disposition : les furets avalent tout et n'importe quoi (ce qui peut créer des obstructions intestinales qui peuvent être mortelles)

En liberté : les furets sont très CURIEUX et font beaucoup de « bêtises » : grattent les plantes, renversent tout ce qui peut l'être, déplacent les peluches, mordillent les chaussons...

Ne jamais les laisser sans surveillance en liberté dans un appartement « non sécurisé »

- A l'extérieur :

Les furets sont encore utilisés par certains pour la chasse : recherche des lapins dans les clapiers...

Ils vivent alors souvent dans des « clapiers » dehors : les furets ne craignent pas le froid mais les courants d'air ! (Il faut donc vérifier l'orientation du vent)

Cohabitation avec les autres animaux

Entente possible avec chien et chat

Eviter la cohabitation avec des rongeurs ou des lagomorphes (lapins) : le furet est leur prédateur naturel.

Les vaccins

Le furet peut être vacciné pour 2 maladies virales contagieuses entre le furet et le chien :

- la maladie de carré
- la rage : la vaccination n'est pas obligatoire mais est nécessaire si l'animal est amené à voyager à l'étranger ou s'il va en camping.

